

ANNEXES

MINUTE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

25 mai 2021

N° E21000043 /78

LA PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL
ADMINISTRATIF**Décision désignation commissaire****CODE : type 1**

Vu enregistrée le 19 mai 2021 la lettre par laquelle la commune de Saint-Cyr-l'Ecole demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Etude d'impact liée à un permis d'aménager dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin à Saint-Cyr l'Ecole ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2021 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : M. Alain COVILLE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

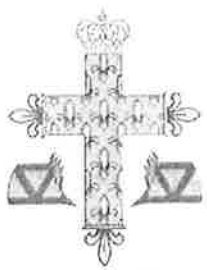
ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à la commune de Saint-Cyr-l'Ecole et à M. Alain COVILLE.

Fait à Versailles, le 25 mai 2021

La présidente,


Jenny GRAND d'ESNON



SAINT-CYR-L'ÉCOLE
(YVELINES)

ARRETE PRESCRIVANT UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'ETUDE
D'IMPACT RELATIVE AU PERMIS D'AMENAGER CONCERNANT LE
PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE LA
FONTAINE SAINT-MARTIN ENTRE LE 28 JUIN 2021 ET LE
29 JUILLET 2021
N° 2021/06/241

Services Techniques- Urbanisme
PDV/VCO/

OBJET : Arrêté prescrivant une enquête publique sur l'étude d'impact relative au permis d'aménager concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin entre le 28 juin 2021 et le 29 juillet 2021.

Le Maire de la commune de SAINT-CYR-L'ÉCOLE,

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

Vu les décrets n° 2011-2018 et n° 2011-2019 du 29 décembre 2011 portant respectivement réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement, d'une part, et réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements, d'autre part,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L123-3 et R123-2 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 4 octobre 2017,

Vu la décision du 25 mai 2021 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles, désignant Monsieur Alain COVILLE, ingénieur électromécanicien, Commissaire Enquêteur,

Vu le permis d'aménager pour le réaménagement des espaces extérieurs du quartier Fontaine Saint-Martin à Saint-Cyr-l'École déposé le 12 janvier 2021 et enregistré sous le numéro PA07854521B0001,

Vu le dossier d'étude d'impact réalisée par le bureau d'études TAUW, relatif au permis d'aménager concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin,

Vu l'avis délibéré en date du 6 mai 2021 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Île-de-France sur l'étude d'impact du projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin,

Vu le mémoire en réponse en date du 1^{er} juin 2021 à l'avis précité de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Île-de-France,

ARRETE

Article 1 : Il sera procédé à une enquête publique portant sur l'étude d'impact intégrée à la demande de permis d'aménager, visée ci-dessus.

L'enquête publique se déroulera du lundi 28 juin 2021 à 8h00 au jeudi 29 juillet 2021 à 19h00, soit une durée de 32 jours consécutifs.

Article 2 : À cet effet la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles a désigné Monsieur Alain COVILLE en qualité de Commissaire Enquêteur.

Article 3 : les pièces du dossier comportent :

- L'étude d'impact relative au permis d'aménager concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin ;
- L'avis délibéré en date du 6 mai 2021 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Île-de-France sur le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin ;
- Le mémoire en réponse en date du 1^{er} juin 2021 à l'avis précité de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Île-de-France.

Article 4 : Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, composé de feuillets non mobiles cotés et paraphés et ouvert par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la mairie de Saint-Cyr-l'École, sise square de l'Hôtel de Ville - 78210 Saint-Cyr-l'École, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours suivants :

- Les lundis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15,
- Les mardis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15,
- Les mercredis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15, à l'exception du mercredi 14 juillet 2021,
- Les jeudis de 13h00 à 19h00,
- Les vendredis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15.

Article 5 : Les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la ville de Saint-Cyr-l'École www.saintcyr78.fr, Menu « Ma Mairie / Publications légales / Enquêtes Publiques » pendant toute la durée de l'enquête publique ; il est précisé que les observations et propositions transmises par voie postale, électronique ou reçues par Monsieur le Commissaire Enquêteur seront mises en ligne sur le site internet de la Ville, dans la même rubrique.

Toutes observations peuvent être adressées par voie postale à Monsieur Alain COVILLE, Commissaire Enquêteur, par écrit, à l'adresse suivante : Service Urbanisme de Saint-Cyr-l'École, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, square de l'Hôtel de Ville, BP 106 - 78211 Saint-Cyr-l'École cedex, ou par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : enquetepubliqueFSM@saintcyr78.fr.

Article 6 : Le Commissaire Enquêteur se tiendra en Mairie de Saint-Cyr-l'École à la disposition du public pour recevoir les observations :

- Jeudi 1^{er} juillet 2021 de 16h à 19h
- Mardi 6 juillet 2021 de 14h15 à 17h15
- Vendredi 16 juillet 2021 de 9h à 12h
- Jeudi 29 juillet 2021 de 16h à 19h

Toutes les mesures seront mises en œuvre pour assurer la sécurité des personnes dans le contexte sanitaire actuel.

Article 7 : Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant celle-ci ; la demande est à adresser au service Urbanisme de la mairie de Saint-Cyr-l'École.

Article 8 : Un avis d'enquête publique faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié 15 jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête en caractères apparents dans les deux journaux désignés ci-après :

- Le Parisien ;
- Le Courrier des Yvelines.

Cet avis sera publié par voie d'affichage sur les panneaux administratifs de la ville de Saint-Cyr-l'École, rappelé sur les panneaux lumineux de la ville et mis en ligne sur le site internet de la Ville 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. Cette publicité sera justifiée par un certificat du Maire de Saint-Cyr-l'École. Un affichage sera effectué sur site. Un exemplaire des journaux dans lesquels devra être publié l'avis sera annexé au dossier soumis à l'enquête.

Article 9 : A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 1, le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur, qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre à Madame le Maire de Saint-Cyr-l'École le dossier avec son rapport, dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Article 10 : Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur pourront être consultés à la mairie de Saint-Cyr-l'École, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de la Commune de Saint-Cyr-l'École et ce pendant une durée d'une année à compter de la remise du rapport et des conclusions motivées par le Commissaire Enquêteur. Les personnes intéressées peuvent en obtenir communication dans les conditions prévues au titre I de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Article 11 : Une copie de ces documents sera communiquée au Préfet du Département des Yvelines, 1, avenue de l'Europe 78000 Versailles, et à la Présidente du Tribunal administratif de Versailles

Article 12 : La personne responsable du projet est la commune de Saint-Cyr-l'École représentée par Madame Sonia BRAU, Maire, domicilié en cette qualité à l'Hôtel de Ville. Toute information pourra être demandée au service Urbanisme de Saint-Cyr-l'École.

Article 13 : Le Commissaire Enquêteur, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Directeur des Services Techniques, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le 4 juin 2021

Certifié exécutoire
par affichage en mairie le : - 4 JUIN 2021
et
par transmission
en Préfecture des Yvelines le : - 4 JUIN 2021



Sonia BRAU
Maire,
Conseiller Départemental
Vice-Président de Versailles Grand
Parc



10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **ASTRID PAYAN**

DESTINATAIRE : **COMMUNE ST CYR L'ECOLE
MAIRIE
VALERIE COGNATA**

Date et heure d'envoi : 07/06/2021 11:22:05

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **72567503**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE - 1er AVIS -
PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER
DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**LE COURRIER DES YVELINES
LE PARISIEN**

**YVELINES
YVELINES**

**Le 09/06/2021
Le 09/06/2021**

Olivier COLIN
Directeur

AVIS DE DÉCÈS

76 - ORGEVAL
Anne, son épouse,
Aurore, Annabelle,
Jacinthe, Thomas,
ses enfants,
Cécile, sa mère,
Marline, sa sœur,
Axel, Lucas et Lou,
ses petits enfants,
François, Lucas, Yann,
Matthieu et Juliana,
ses beaux fils et belle fille

ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Philippe VANDENDRIESSCHE

survenu le 3 juin 2021 à l'âge de 68 ans.

Les obsèques auront lieu le 9 juin 2021 à 15h30 au crématorium des Mureaux.

77 - REMOURS
M. et Mme Alain CADOR,
M. et Mme Thierry COUTURIER,
ses enfants,
Clarisse, Yann, Thomas,
Anne et Marie,
ses petits-enfants,
Lucas, Hugo, Jean,
Mélanie, Margot et Victoire,
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Louis CADOR

survenu le lundi 7 juin 2021, dans sa 98ème année.

P.F. MARDRIÈRE
QUICHAUX-L'ÉPAGE
77100 REMOURS
01 64 78 01 92

93 - VILLEPINTÉ
Edmond, Raymond et Yvon MAGNE,
ses fils
Janick Magne, sa fille
Ainsi que toute la famille

ont la douleur d'informer du décès de

René MAGNE

Ancien combattant de la Résistance Croix de Guerre 1939-1945

Croix du Combattant Médaille de la déportation et de l'Internement Ancien conseiller régional d'Île-de-France Ancien maire adjoint de Villepinte

survenu lundi 31 mai, jour de son 100ème anniversaire, à l'hôpital Ballanger,

Un dernier hommage lui sera rendu jeudi 10 juin 2021 à 10h30 au cimetière de Villepinte (Route de Tremelay, 93420).

P.F. ROC-ÉCLERCE
93420 VILLEPINTÉ
06 08 24 22 44

Conférences, débats, salons,
Faites part de vos événements dans Le Parisien

01 87 39 80 00
contact@odella.fr
www.annoncesleparisien.fr

92 - COURBEVOIE
Bénédicte POPPER,
Frédérique et Richard BALENCI,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants

ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Mme Monique BRÈS

survenu le 31 mai 2021 à l'âge de 94 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 juin 2021 à 15h, en l'église Saint Maurice de bécon, 218 rue Armand Silvestre à Courbevoie.

P.F.G. - SERVICES FUNÉRAIRES
92600 ANSIEUX-SUR-SEINE
01 47 93 02 92

Remerciements

77 - LÉCÈS
Laurent et Annick MONCHAUSSE
Olivier MONCHAUSSE et Annie,
ses enfants
Jessica et Kevin
Ophélie et Thomas
Sébastien, ses petits-enfants
Arthur, Raphaël, Enoa, Elio,
ses arrière-petits-enfants
Ses frères, sœurs,
belle-sœurs, beaux-frères
Et toute la famille.

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Jean-Pierre MONCHAUSSE

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

P.F. MARDRIÈRE BROS
NIGREVERGNE
GOUAUX & PROVINS
01 64 00 01 92

DONNEZ DU SENS À VOTRE PATRIMOINE
Votre legs, c'est l'espoir de guérir des cancers du sang

Laurette Fugain

SOUTENIR la recherche médicale pédiatrique et adulte sur les leucémies

MOBILISER autour des Dons de Vie (sang, plaquette et moelle osseuse)

AIDER les patients et les proches

www.laurettefugain.org

77 - TOURNAN-EN-BRIE
Marie-France TRUCHON,
Céline et Yannick,
Sori papa,
ses frères et sœurs.

très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Dominique TRUCHON

vous expriment leur sincères remerciements.

BOMES FUNÉRAIRES
77200 TOURNAN-EN-BRIE
01 64 97 10 55

Odella
Votre accompagnement funéraire

Décès d'un proche ?
Publiez vos avis de décès,
remerciements et hommages
sur la plateforme Odella.

01 87 39 80 00
contact@odella.fr
odella.fr/lp/leparisien

Le Parisien
Un service proposé par
CARNET DU JOUR

Annonces 78 JUDICIAIRES & LÉGALES

Le Parisien est un journal publié par la société de presse à responsabilité Le Parisien Média SAS au capital de 100 000 000 € (100 millions d'euros) dont le siège social est situé à Paris, 11 rue de Valenciennes, 75013 Paris. Le Parisien est un journal publié par la société de presse à responsabilité Le Parisien Média SAS au capital de 100 000 000 € (100 millions d'euros) dont le siège social est situé à Paris, 11 rue de Valenciennes, 75013 Paris. Le Parisien est un journal publié par la société de presse à responsabilité Le Parisien Média SAS au capital de 100 000 000 € (100 millions d'euros) dont le siège social est situé à Paris, 11 rue de Valenciennes, 75013 Paris.

Enquête publique

COMMUNE D'ÉLANCOURT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE AU DÉCLASSEMENT PAR ANTICIPATION D'UNE PARTIE DE L'IMPASSE DU SAUVAGELOI

Par arrêté MARR-2021-131 en date du 7 juin 2021, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de déclassement par anticipation d'une partie de l'Impasse du Sauvage, approuvé par délibération n°2021-002 du Conseil Municipal en date du 19 mai 2021, pour une durée de 15 jours consécutifs.

Du jeudi 17 juin 2021 à 9h00 au jeudi 17 juin 2021 à 17h00

Monsieur Michel HENESSY est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête, ainsi que le registre d'enquête à feuillet non mobiles, cotés et paquets par le commissaire enquêteur, seront déposés et mis à la disposition du public au lieu et heures suivants :

Hôtel de Ville d'Élancourt - Place du Général de Gaulle - 78590 Élancourt
- Lundi de 13h30 à 17h30
- Mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 10h00 à 12h00 (sauf pendant les vacances scolaires)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, l'ensemble des pièces du dossier sera consultable sur le site internet de la Mairie d'Élancourt : <https://elancourt.fr>

Les remarques du commissaire enquêteur devant être adressées à la Mairie d'Élancourt ou à Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'Hotel de

La ville de Saint-Cyr-l'École

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Etude d'impact relative aux permis d'aménagement concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin

Par arrêté en date du 4 juin 2021, M. le Maire de Saint-Cyr-l'École a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'étude d'impact relative aux permis d'aménagement enregistrés sous le numéro PA078545210001, présenté par Les Résidences Yvelines Essonne et la Ville de Saint-Cyr-l'École, sur une emprise foncière de 101ha, située entre la rue Gabriel Péri, l'avenue du Colonel Fabien, la rue de l'Aménagement maritime et le chemin des Ecoles, concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin, et en particulier la qualification des espaces extérieurs publics et privés.

L'enquête publique se déroulera du lundi 28 juin 2021 à 9h00 au jeudi 20 juillet 2021 à 19h00, soit une durée de 32 jours consécutifs.

Le Tribunal Administratif de Versailles a désigné Monsieur Alain COVILLE en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, composé de feuillet non mobiles cotés et paquets, seront déposés à la Mairie de Saint-Cyr-l'École, site : Square de l'Hotel de

La ville de Saint-Cyr-l'École

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les pièces du dossier seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la ville de Saint-Cyr-l'École : www.saint-cyr.fr

- Les lundis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15.
- Les mardis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15.
- Les jeudis de 13h00 à 19h00.
- Les vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15.

Toutes observations peuvent être adressées par voie postale à Monsieur Alain COVILLE, Commissaire Enquêteur, par écrit, à l'adresse suivante : Service Urbanisme de Saint-Cyr-l'École, 11 l'Allée de Monsieur le Commissaire Enquêteur, square de l'Hotel de Ville, BP 106 - 78211 Saint-Cyr-l'École cedex, ou par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : enquete publique@SMSaintcyr.fr.

Le Commissaire Enquêteur recevra au Mairie de Saint-Cyr-l'École, square de l'Hotel de Ville :

- Jeudi 17 juin 2021 de 16h à 19h
- Mardi 6 juillet 2021 de 14h15 à 17h15
- Vendredi 16 juillet 2021 de 9h à 12h
- Jeudi 25 juillet 2021 de 16h à 19h

Toutes les mesures seront mises en œuvre pour assurer la sécurité des personnes dans le contexte sanitaire actuel.

Les pièces du dossier comportent :

- l'étude d'impact relative au permis d'aménagement concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin ;
- l'avis de l'Agence d'Etat en date du 5 mai 2021 de la Mission Régionale d'Aménagement Environnemental d'Île-de-France sur le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin ;
- le mémoire en réponse en date du 6 juin 2021 à l'avis précité de la Mission Régionale d'Aménagement Environnemental d'Île-de-France.

A l'issue de l'enquête publique, le registre d'enquête sera coté et signé par le Commissaire Enquêteur, qui dispose d'un délai de

SCSI DANG

Constitution de société

Suivant acte SSP en date du 01 juin 2021, constitution de la SCI Denomination :

SCSI DANG

Capital : 50 000 Euros
Siège social : 225 Bis, rue Paul Deumer 78510 HIEL SUR SEINE
Objet : Gestion immobilière.
Coproducteurs : Mme Marguerite JOZAN, épouse CHAUBERT - M. Sébastien CHAUBERT, 225 Bis, rue Paul Deumer 78510 - Trél Sur Seine

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VERSAILLES.

Divers société

IVANOE

SCI au capital de 320 000 € Siège social : 31 rue Charles Debussy 78370 PLAISIR RCS VERSAILLES 800065216

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 23/05/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 320 000 à 555 000 € et à compter du 23/05/2021. Modification au RCS de VERSAILLES.

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société et nommée comme liquidateur, M. Etienne DUBOIS, domicilié à 8 Allée Georges Bizet 78130 Les Mureaux, et élu le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur, M. Etienne DUBOIS, 8 Allée Georges Bizet 78130 Les Mureaux.

Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Yvelines

COMMUNE DE MAUREPAS

Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Yvelines

DECISION DE LA CMOAC (extraît)

COMMUNE DE MAUREPAS

Révisé le 26 mai 2021, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Yvelines a rendu une décision favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale, reçue le 31 mars 2021 par le secrétaire de la CMOAC de la Préfecture des Yvelines.

Avis divers

AVIS DIVERS

COMMUNE DE PLAISIR

Révisé le 2 juin 2021, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Yvelines a rendu une décision favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale, reçue et enregistrée le 9 avril 2021 par le secrétaire de la CMOAC de la Préfecture des Yvelines.

AVIS DIVERS

AVIS DIVERS

COMMUNE DE PLAISIR

Révisé le 2 juin 2021, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Yvelines a rendu une décision favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale, reçue et enregistrée le 9 avril 2021 par le secrétaire de la CMOAC de la Préfecture des Yvelines.

La reproduction de nos petites annonces est interdite

Le Parisien
Rapidité et souplesse d'un quotidien leader en IDF et l'Oise



MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités



ANNEXE 3
N° 4/6

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **ASTRID PAYAN**

DESTINATAIRE : **COMMUNE ST CYR L'ECOLE**
MAIRIE
VALERIE COGNATA

Date et heure d'envoi : 07/06/2021 13:12:23

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **72567994**

ANNULE ET REMPLACE

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

ENQUETE PUBLIQUE - 2ème AVIS -

**PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER
DE LA FONTAINE ST MARTIN**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

LE COURRIER DES YVELINES

YVELINES

Le 30/06/2021

LE PARISIEN

YVELINES

Le 01/07/2021

Olivier COLIN
Directeur

Annonces légales

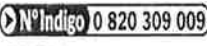
Département 78 - Le Courrier des Yvelines
Mercredi 30 juin 2021

Vente immobilière

7258788401 - VI
VENTE
CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HM), en application des articles L 443-12, R 443-12 et O 443-12-1 du CCH, Vend à Élancourt (78900), 1, place René-Clément, Résidence La Villedeu, un appartement T4 vendu avec une cave et une place de parking - UG 200488- lot 120 - de 92,06 m² - le étage, DPE: vierge (absence de facture énergétique). Prix : 172 000 euros hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 41 logements, 110 places de stationnement et 73 caves. Quote-part de charges annuelles : 3 600 euros. Pas de procédure en cours.
Contact : CDC HABITAT Ventes - Mme SCHNIERER Tél : 09 72 13 02 95 année-caroline.schnierer@cdc-habitat.fr. Date limite de remise des offres : 30 juillet 2021.
Les offres (lettre d'intention d'achat) doivent être adressées par courriel (anne-caroline.schnierer@cdc-habitat.fr) ou par courrier PAR (CDC Habitat CIE Ventes - SCHNIERER 33, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris) la date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

Avis administratifs

72585664 - AA
Commune de HOUILLES
AVIS
Prise en considération d'un projet d'aménagement du secteur « Tangentielle Bapaurne » et instauration d'un périmètre de suris à statuer.
Par délibération n° 21/037 du 25 mai 2021, le conseil municipal de Houilles, a pris en considération les études et orientations d'aménagement définies pour les terrains du secteur « Tangentielle Bapaurne » et décidé d'instaurer un périmètre de prise en considération sur ces terrains, délimités par un plan en annexe de la délibération, conformément aux dispositions de l'article L. 111-10 du Code de l'urbanisme.
Cette délibération est affichée pendant un mois en mairie de Houilles et peut être consultée dans ses locaux de la direction de l'urbanisme, mairie annexe, 18, rue Gambetta 78600 Houilles ainsi que sur le site internet de la Ville.



Avis administratifs

7256799401 - AA
Commune de SAINT-CYR-L'ÉCOLE
Etude d'impact relative au permis d'aménager concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Par arrêté en date du 4 juin 2021, Mme le Maire de Saint-Cyr-l'École a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'étude d'impact relative au permis d'aménager enregistré sous le numéro PA07854521B0001, présenté par Les Résidences Yvelines Estonne et la ville de Saint-Cyr-l'École, sur une emprise foncière de 10 ha, située entre la rue Gabriel-Péri, l'avenue du Colonel-Fabien, la rue de l'Aérostation-Marinette et le chemin des Écoliers, concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin, et l'anticipation à la qualification des espaces extérieurs publics et privés.
L'enquête publique se déroulera du lundi 28 juin 2021 à 8h 00 au jeudi 29 juillet 2021 à 19 h 00, soit une durée de 32 jours consécutifs.
Le Tribunal administratif de Versailles a désigné M. Alain COVILLE, ingénieur électromécancien, en qualité de commissaire enquêteur.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, composé de feuillets non mobiles cotés et paragrahés et ouvert par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Saint-Cyr-l'École, site square de l'Hôtel-de-Ville - 78210 Saint-Cyr-l'École, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours suivants :
- les lundis de 8h00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 15,
- les mardis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 15,
- les mercredis de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 15, à l'exception du mercredi 14 juillet 2021,
- les jeudis de 13 h 00 à 19 h 00,
- les vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 15.
Les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la ville de Saint-Cyr-l'École www.saint-cyr-78.fr, Menu : Mes Maires Publications légales / Enquêtes Publiques » pendant toute la durée de l'enquête publique.
Toutes observations peuvent être adressées par voie postale à M. Alain COVILLE, commissaire enquêteur, par écrit, à l'adresse suivante : Service Urbanisme de Saint-Cyr-l'École, à l'attention de M. le commissaire enquêteur, square de l'Hôtel-de-Ville, BP 106 - 78211 Saint-Cyr-l'École cedex, ou par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : enquetepublique@SMSCS-saintcyr78.fr.
Le commissaire enquêteur recevra au Mairie de Saint-Cyr-l'École, square de l'Hôtel-de-Ville :
- jeudi 1er juillet 2021 de 16 h 00 à 19 h 00,
- mardi 6 juillet 2021 de 14 h 15 à 17 h 15,
- vendredi 16 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 29 juillet 2021 de 16 h 00 à 19 h 00.
Toutes les mesures seront prises en œuvre pour assurer la sécurité des personnes dans le contexte sanitaire actuel.
Les pièces du dossier comportent :
- l'étude d'impact relative au permis d'aménager concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin
- l'avis délibéré en date du 6 mai 2021 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de l'Île-de-France sur l'étude d'impact du projet ;
- le mémoire en réponse en date du 1er juin 2021 à l'avis précité de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de l'Île-de-France.
La personne responsable du projet est la commune de Saint-Cyr-l'École représentée par Mme Sonia BRAU, maire, domiciliée en cette qualité à l'Hôtel de Ville. Toute information pourra être demandée au service Urbanisme de Saint-Cyr-l'École.
À l'issue de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur, qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre à Mme le Maire de Saint-Cyr-l'École le dossier avec son rapport, dans lequel figureront ses conclusions motivées. Simultanément, une copie de ce rapport et de ses conclusions sera adressée à Mme la présidente du Tribunal administratif de Versailles.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie de Saint-Cyr-l'École, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de la commune de Saint-Cyr-l'École et ce pendant une durée d'une année.
À l'issue de l'enquête publique, la décision d'autorisation, d'autorisation avec prescriptions ou de refus relatives à l'avis de permis d'aménager sera prise par le Maire de Saint-Cyr-l'École ou par l'adjoint délégué à l'Urbanisme.
Toute information sur la procédure et le projet pourra être obtenue auprès du service Urbanisme de la Ville de Saint-Cyr-l'École.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonces sont diffusées, conformément au décret n° 2012-1541 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale. www.actulegales.fr

Vie de sociétés

7258319501 - VS
ADS ISOLATION
SAS en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social :
5, chemin des Fosses-à-Cron
78270 MOUSSEAUX-SUR-SEINE
Siège de liquidation :
5, chemin des Fosses-à-Cron
78270 MOUSSEAUX-SUR-SEINE
815 127 626 RCS Versailles

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 17 juin 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 17 juin 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
M. Stéphane DEL MOTTE, demeurant 5, chemin des Fosses-à-Cron 78270 Mousseaux-sur-Seine, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 5, chemin des Fosses-à-Cron 78270 Mousseaux-sur-Seine. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Versailles, en annexe au RCS.
Pour avis

7258620001 - VS
Émergence conseil SASU
au capital de 5 000 euros
12, rue Quicot
78220 VIROFLAY
883 228 991 RCS Versailles

DISSOLUTION

Par décision des associés en date du 25 mai 2021 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25 mai 2021, nommé en qualité de liquidateur M. LACHÈTEAU Thibault, 12, rue Guizot 78220 Virolflay et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Versailles.
Pour avis

7258636001 - VS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 septembre 2020 de la société CAP VERT DÉVELOPPEMENT, SAS au capital de 6 425 073 euros dont le siège social est à Trappes (78190), 28, avenue Roger-Hennequin, 809 032 691 RCS Versailles, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de la SOCIÉTÉ D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE, commissaire aux comptes titulaire et de MM. Éric GUÉDU et Robert SAINT-ÉTIENNE, commissaires aux comptes suppléants.
Pour avis

Vie de sociétés

7258661201 - VS
SA ETS SELIER ET FILS
SA au capital de 37 417,15 euros
4, avenue Louquet
78600 MAISONS-LAFFITTE
RCS : b63902677

CLÔTURE

Par assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2021, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. De Pasqual Jean-Jacques, 35, rue de l'Airau-Doual, 37130 La Chapelle-aux-Naux pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 23 juin 2021.

7258669001 - VS
PLUS PACK
SAS au capital de 210 376,64 euros
Siège social : 35, rue Pèreire
Parc Pereire, Bat D
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
RCS de Versailles 325 399 780

COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'assemblée générale du 14 décembre 2020 a nommé à compter du 14 décembre 2020 en qualité de :
- Commissaire aux comptes titulaire : PRICEWATERHOUSECOOPERS
AUDIT, ayant son siège social 63, rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée sous le n° 872 036 403 au RCS de Nanterre, en remplacement de DELOITTE & ASSOCIÉS.
- Commissaire aux comptes suppléant : MOROT Patrice, demeurant 63, rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine, en remplacement de BEAS.
Modification au RCS de Versailles.

7258670401 - VS

AVIS RECTIFICATIF

Suite à la parution de l'annonce légale en date du 16 juin 2021, référencée sous le numéro 7257597001 - VS dans Le Courrier des Yvelines, afférente à la constitution de la SELARLU dénommée SELARLU SICARD, il y a lieu de lire le siège social : 7 bis A, rue de la Porte-du-Buc, 78000 Versailles au lieu de siège social : 7 bis, rue de la Porte-du-Buc, 78000 Versailles.
Pour insertion
La Gérance

7258681601 - VS

SCI BOMO

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social :
35, avenue de Saint-Germain
78160 MARLY-LE-ROI
RCS Versailles 828 860 486

AVIS DE MODIFICATIONS

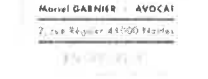
Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2021, la collectivité des associés a décidé à compter de ce jour :
- La nomination comme gérant de M. Éric MONNIER demeurant 9, avenue des Chénés, 78620 L'Étang-la-Ville en remplacement de Mme Léna MONNIER, démissionnaire ;
- Le transfert du siège social du 35, avenue de Saint-Germain, 78160 Marly-le-Roi au 9, avenue des Chénés, 78620 L'Étang-la-Ville.
Et de modifier corrélativement les statuts.
Mention en sera faite au R.C.S. de Versailles.
Le Gérant

7258849001 - VS
ZENITIS
SAS à capital variable
au capital de 100 000 euros
RCS Versailles B 824 946 388
31, avenue d'Éprémésnil
78290 CROISSY-SUR-SEINE

MODIFICATIONS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, en date du 18 juin 2021, au siège social de la société, 31, avenue d'Éprémésnil 78290 Croissy-sur-Seine, les actionnaires de la société ZENITIS SAS ont décidé à l'unanimité, à effet immédiat :
1. de modifier le nom commercial de la société en « DOMAINES DES TERRASSES » ;
2. de modifier la date de clôture de l'exercice social pour le porter au 31 décembre de chaque année ;
3. en conséquence, de modifier la date de clôture de l'exercice en cours pour le prolonger jusqu'au 31 décembre 2021 ;
4. de modifier les statuts en conséquence et d'effectuer les formalités correspondantes auprès du greffe du Tribunal de commerce de Versailles.
Pour insertion
Le Gérant

7258875001 - VS



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23 juin 2021 a été constituée pour 99 ans la SPFLF "Kervred GUILLARD" sous forme de SARL au capital de 1 500 euros. Siège : 33, avenue de Saint-Germain-en-Laye, bâtiment A, 78160 Marly-le-Roi. Objet (sommaire) : la prise de participations dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine et la gestion de ces participations. Gérante : Mme Olivia GUILLARD (même adresse que ci-dessus). Immatriculation au RCS de Versailles.
Pour avis

7258719601 - VS

NFTInside

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 80 000 euros
Siège social :
87, rue des Hauts-de-Limay
78520 LIMAY
RCS Versailles 507 399 111

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'associé unique du 18 juin 2021 :
Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2021 et sa mise en liquidation.
L'associé unique Edgard MAUCOURANT demeurant 87, rue des Hauts-de-Limay, 78520 Limay exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation à compter du 30 juin 2021. Le siège de la liquidation est fixé au 87, rue des Hauts-de-Limay, 78520 Limay adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Versailles.
Mention sera faite au RCS de Versailles.
Pour avis

7258433701 - VS

SCP PERRAULT & DANCIE

Notaires associés
à PONTOISE (VAL D'OISE)
27 bis, boulevard Jean-Jaurès

AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant acte reçu par Maître Éric PERRAULT, notaire à Pontoise, 27 bis, bd Jean-Jaurès le 14 octobre 2020, enregistré à Ermonet le 22 octobre 2020, contenant augmentation de capital de la SCI LES OLIVIERS, dont le siège social était à Cergy (95000), 10 Les Larris Orange, Identifiée au SIREN sous le n°490 134 509 - RCS Pontoise. Le capital de 1 000 euros, a été porté à 125 016 euros par suite d'apport en numéraire d'un montant total de 80 386 euros par Mme Danièle TACONET née MAZZA demeurant à Pontoise (95000), 10 Les Larris Orange. Les statuts ont été modifiés en conséquence de la manière suivante : Article Capital social (ancien) : le capital social est fixé à la somme de mille euros (1 000 euros). Article Capital social (nouveau) : le capital social est fixé à la somme de cent vingt-cinq mille seize euros (125 016 euros).
Aux termes d'un acte de donation reçu par M. Éric PERRAULT, notaire à Pontoise, les associés ont transféré le siège social au Pecq (78230), 19, rue Victor-Hugo. Article 4 des statuts corrélativement modifiés.
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Versailles.
Pour avis
Le Notaire

7258532901 - VS

AVIS DE DISSOLUTION

Les associés de la SARL FINANCIÈRE LARGUIER au capital de 7 622,45 euros située 13, rue d'Hassloch, 78220 Virolflay (siren : 393 461 322) ont décidé en assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2021 la mise en liquidation de la société, et ont nommé liquidateur M. Patrice LARGUIER habitant 13, rue d'Hassloch, 78220 Virolflay. Le siège de la liquidation est fixé 13, rue d'Hassloch, 78220 Virolflay où toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Versailles.

Rejoignez-nous sur facebook j'aime
le Courrier des Yvelines

X Annonces 78 JUDICIAIRES & LÉGALES

JEUDI 1^{er} JUILLET 2021 Le Grand Parisien

Le Parisien est édité tous les jours de 6 heures à 20 heures pour la publication des annonces judiciaires et légales en vertu de la loi du 10 août 1870. Les annonces judiciaires et légales en vertu de la loi du 10 août 1870 sont publiées par le Parisien. Les annonces judiciaires et légales en vertu de la loi du 10 août 1870 sont publiées par le Parisien. Les annonces judiciaires et légales en vertu de la loi du 10 août 1870 sont publiées par le Parisien.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés divers

VILLE DE CHATOU

Par délibération en date du 27 mai 2021, le Conseil Municipal de la commune de Chatou a décidé :
- de désigner la société PEOPLE F AND BABY comme concessionnaire de service public, afin d'approuver la convention de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la structure multi arcueil La Clé de Sol ;
- d'autoriser le Maire à signer la convention de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la structure multi arcueil La Clé de Sol avec la société PEOPLE AND BABY.

Enquête publique

La ville de Saint-Cyr-l'École

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Etude d'impact relative au permis d'aménager concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin

Par arrêté en date du 4 juin 2021, Madame le Maire de Saint-Cyr-l'École a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'étude d'impact relative au permis d'aménager enregistré sous le numéro PAU/2021/0001, présentée par Les Résidences Veillées Essonne et la ville de Saint-Cyr-l'École, sur une propriété foncière de 10 ha, située entre la rue Gabriel Péri, l'avenue du Colonel Fabien, la rue de l'Abbaton et marinière et le chemin des Ecoles, concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin, et en particulier la réaffectation d'anciens espaces extérieurs publics et privés.

L'enquête publique se déroulera du lundi 28 juin 2021 à 8h00 au jeudi 29 juillet 2021 à 19h00, soit une durée de 32 jours consécutifs.

Le Tribunal Administratif de Versailles a désigné Monsieur Alain COVILLE en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, composé de feuilles non numérotées et paragrafes ouverts par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la mairie de Saint-Cyr-l'École, 51 rue de la Fontaine de la Ville - 78210 Saint-Cyr-l'École, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours suivants :

- Les lundi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15,
- Les mardi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15,
- Les jeudi de 13h00 à 15h00,
- Les vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15.

Les pièces du dossier seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la ville de Saint-Cyr-l'École : www.saintcyrl.fr, Menu «Ma Mairie» / Publications Légales / Enquêtes Publiques pendant toute la durée de l'enquête publique.

Toutes observations peuvent être adressées par voie postale à Madame Alain COVILLE, Commissaire Enquêteur, par écrit, à l'adresse suivante : Service Bureaux de Saint-Cyr-l'École, 31 l'avenue de Monsieur le Commissaire Enquêteur, square de l'Hotel de Ville, BP 106 - 78211 Saint-Cyr-l'École cedex, ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquêtespubliques@cm-saintcyrl.fr.

Le Commissaire Enquêteur recevra au Mairie de Saint-Cyr-l'École, square de l'Hotel de Ville :
- Jeudi 1^{er} juillet 2021 de 10h à 19h
- Mardi 6 juillet 2021 de 14h15 à 17h15
- Vendredi 16 juillet 2021 de 14h à 17h
- Jeudi 29 juillet 2021 de 10h à 19h

Toutes les mesures seront prises en œuvre pour assurer la sécurité des personnes dans le contexte sanitaire actuel.

Les pièces du dossier comprenant :
- l'étude d'impact relative au permis d'aménager concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin ;
- L'avis délibéré en date du 6 mai 2021 de la

Tribunaux de commerce

Affaire: QUIETUDE EVASION. Adresse: 84 Rue Tiquetonne 75002 Paris 2^e Arrondissement. Activité: exploitation résidence services. N de Registre du Commerce: 480 677 061. Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 28 juin 2021. Radiation d'office - article R. 123-129-1 du code de commerce, obtenu pour insuffisance d'actif par jugement du 23-06-2021.

Affaire: P17 VERSAILLES. Adresse: 6 Rue Sautrin 92800 Puteaux. Activité: restauration rapide, vente et livraison de plats à emporter et à livrer sans vente de boissons alcoolisées. N de Registre du Commerce: 749 915 096. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 28 juin 2021. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre, prononcé en date du 17 juin 2021, ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2021100276, date de cessation des paiements le 8 juin 2021 désigné Administrateur SELARL Ajs Mission Conduite Par Me Hubert Martin 3 Avenue DE MADRID 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL BCM Mission Conduite Par Me Charles-Henri CARBONNIER 37 Avenue Sainte Foy 92200 NEUILLY SUR SEINE avec pour mandataire - assistance - Mandataire judiciaire Me Léguas De Grandcourt Patrick 31 AVENUE FONTAINE DE ROLLE 92000 Nanterre, et ouvre une période d'observation expirant le 17 décembre 2021. Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

Affaire: SOCIETE URKA. Adresse: 5 Quatre Route du Mesnil 78310 Elancourt. Activité: Ties transactions commerciales et principalement la location et la vente de tout matériel sur tout matériel sur tous l'échelle du territoire national dans les départements (on dans les pays étrangers qu'ils fassent ou non partie de la Cee. N de Registre du Commerce: 323 841 701. Jugement du tribunal de commerce de Aix en date du 22 juin 2021. Jugement de Aix en date de la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: SOCIETE URKA. Adresse: 5 Quatre Route du Mesnil 78310 Elancourt. Activité: Ties transactions commerciales et principalement la location et la vente de tout matériel sur tout matériel sur tous l'échelle du territoire national dans les départements (on dans les pays étrangers qu'ils fassent ou non partie de la Cee. N de Registre du Commerce: 323 841 701. Jugement du tribunal de commerce de Aix en date du 22 juin 2021. Jugement de Aix en date de la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: SOCIETE URKA. Adresse: 5 Quatre Route du Mesnil 78310 Elancourt. Activité: Ties transactions commerciales et principalement la location et la vente de tout matériel sur tout matériel sur tous l'échelle du territoire national dans les départements (on dans les pays étrangers qu'ils fassent ou non partie de la Cee. N de Registre du Commerce: 323 841 701. Jugement du tribunal de commerce de Aix en date du 22 juin 2021. Jugement de Aix en date de la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: P17 VERSAILLES. Adresse: 6 Rue Sautrin 92800 Puteaux. Activité: restauration rapide, vente et livraison de plats à emporter et à livrer sans vente de boissons alcoolisées. N de Registre du Commerce: 749 915 096. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 17 juin 2021. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre, prononcé en date du 17 juin 2021, ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2021100276, date de cessation des paiements le 8 juin 2021 désigné Administrateur SELARL Ajs Mission Conduite Par Me Hubert Martin 3 Avenue DE MADRID 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL BCM Mission Conduite Par Me Charles-Henri CARBONNIER 37 Avenue Sainte Foy 92200 NEUILLY SUR SEINE avec pour mandataire - assistance - Mandataire judiciaire Me Léguas De Grandcourt Patrick 31 AVENUE FONTAINE DE ROLLE 92000 Nanterre, et ouvre une période d'observation expirant le 17 décembre 2021. Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

Affaire: P17 VERSAILLES. Adresse: 6 Rue Sautrin 92800 Puteaux. Activité: restauration rapide, vente et livraison de plats à emporter et à livrer sans vente de boissons alcoolisées. N de Registre du Commerce: 749 915 096. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 17 juin 2021. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre, prononcé en date du 17 juin 2021, ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2021100276, date de cessation des paiements le 8 juin 2021 désigné Administrateur SELARL Ajs Mission Conduite Par Me Hubert Martin 3 Avenue DE MADRID 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL BCM Mission Conduite Par Me Charles-Henri CARBONNIER 37 Avenue Sainte Foy 92200 NEUILLY SUR SEINE avec pour mandataire - assistance - Mandataire judiciaire Me Léguas De Grandcourt Patrick 31 AVENUE FONTAINE DE ROLLE 92000 Nanterre, et ouvre une période d'observation expirant le 17 décembre 2021. Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

Affaire: FIESTA. Adresse: 9 Rue Anatole de la Forge 75017 Paris 17^e Arrondissement. Activité: restaurant cabaret théâtre que l'histoire événementiel. N de Registre du Commerce: 491 225 249. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 28 juin 2021. Radiation d'office - article R. 123-129-1 du code de commerce, obtenu pour insuffisance d'actif par jugement du 24-06-2021.

Affaire: FIESTA. Adresse: 9 Rue Anatole de la Forge 75017 Paris 17^e Arrondissement. Activité: restaurant cabaret théâtre que l'histoire événementiel. N de Registre du Commerce: 491 225 249. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 28 juin 2021. Radiation d'office - article R. 123-129-1 du code de commerce, obtenu pour insuffisance d'actif par jugement du 24-06-2021.

Affaire: FIESTA. Adresse: 9 Rue Anatole de la Forge 75017 Paris 17^e Arrondissement. Activité: restaurant cabaret théâtre que l'histoire événementiel. N de Registre du Commerce: 491 225 249. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 28 juin 2021. Radiation d'office - article R. 123-129-1 du code de commerce, obtenu pour insuffisance d'actif par jugement du 24-06-2021.

Le Greffier
SCP C. SCHMITZ et J.P. TBOUL



Publiez votre annonce légale avec Le Parisien

Formulaires certifiés pour une annonce conforme

Attestation de parution pour le greffe gratuite sous 1h

Paiement 100% sécurisé

Affichage en temps réel

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr



La domiciliation nouvelle génération

Kandbaz propose un accès complet à nos services pour créer votre entreprise et la développer.

Domiciliation . Création d'entreprise . Location de bureaux

01 44 70 70 70

www.kandbaz.com

Insertions diverses

Suivant acte reçu par Maître Viviane TACNET-REFFAY, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Xavier MARTEL, Viviane REFFAY et Nathalie FREISKA-ROBEKA, Notaires associés », Société titulaire d'un Office Notarial à la résidence de CHATOU (Yvelines), 54 Avenue du Maréchal Foch, CDPCE 78031, le 22 juin 2021, a été effectué un rapport à communauté aménageant le régime matrimonial et inséré une clause de préjudice.

Monsieur Jacques André Eugène MINAUX, célibataire, et Madame Lucie Virginie BOUCHET, célibataire, demeurant ensemble à CHATOU (78400) 8 Rue Maurice Hardoin. Monsieur est né à PARIS 15^{ème} ARRONDISSEMENT (75015) le 30 novembre 1953. Madame est née à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) le 22 décembre 1954. Mariés à la mairie de CHATOU (78400) le 26 juin 1976, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Paul MAGNAC, notaire à CHATOU (78400), le 21 juin 1976. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

CONTACT COMMERCIAL
Annonces Légales:
01 84 21 09 27

La ville de Saint-Cyr-l'École

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Etude d'impact relative au permis d'aménager concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin

Par arrêté en date du 4 juin 2021, Madame le Maire de Saint-Cyr-l'École a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'étude d'impact relative au permis d'aménager enregistré sous le numéro PA07854521B0001, présenté par Les Résidences Yvelines Essonne et la ville de Saint-Cyr-l'École, sur une emprise foncière de 10 ha, située entre la rue Gabriel Péri, l'avenue du Colonel Fabien, la rue de l'Aérostation maritime et le chemin des Écoliers, concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin, et en particulier la requalification des espaces extérieurs publics et privés.

L'enquête publique se déroulera du lundi 28 juin 2021 à 8h00 au jeudi 29 juillet 2021 à 19h00, soit une durée de 32 jours consécutifs. Le Tribunal Administratif de Versailles a désigné Monsieur Alain COVILLE, ingénieur électromécanicien, en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, composé de feuillets non mobiles cotés et paraphés et ouvert par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la mairie de Saint-Cyr-l'École, sise square de l'Hôtel de Ville - 78210 Saint-Cyr-l'École, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours suivants :

- Les lundis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15,
- Les mardis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15,
- Les mercredis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15, à l'exception du mercredi 14 juillet 2021,
- Les jeudis de 13h00 à 19h00,

- Les vendredis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15.

Les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la ville de Saint-Cyr-l'École www.saintcyr78.fr, Menu « Ma Mairie / Publications légales / Enquêtes Publiques » pendant toute la durée de l'enquête publique.

Toutes observations peuvent être adressées par voie postale à Monsieur Alain COVILLE, Commissaire Enquêteur, par écrit, à l'adresse suivante : Service Urbanisme de Saint-Cyr-l'École, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, square de l'Hôtel de Ville, BP 106 - 78211 Saint-Cyr-l'École cedex, ou par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : enquetepubliqueFSM@saintcyr78.fr.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie de Saint-Cyr-l'École, square de l'Hôtel de Ville :

- Jeudi 1^{er} juillet 2021 de 16h à 19h
- Mardi 6 juillet 2021 de 14h15 à 17h15
- Vendredi 16 juillet 2021 de 9h à 12h
- Jeudi 29 juillet 2021 de 16h à 19h

Toutes les mesures seront mises en œuvre pour assurer la sécurité des personnes dans le contexte sanitaire actuel.

Les pièces du dossier comportent :

- L'étude d'impact relative au permis d'aménager concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin ;
- L'avis délibéré en date du 6 mai 2021 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Île-de-France sur l'étude d'impact ;
- Le mémoire en réponse en date du 1^{er} juin 2021 à l'avis précité de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Île-de-France.

La personne responsable du projet est la commune de Saint-Cyr-l'École représentée par Madame Sonia BRAU, Maire, domicilié en cette qualité à l'Hôtel de Ville. Toute information pourra être demandée au service Urbanisme de Saint-Cyr-l'École.

À l'issue de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur, qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre à Madame le Maire de Saint-Cyr-l'École le dossier avec son rapport, dans lequel figureront ses conclusions motivées. Simultanément, une copie de ce rapport et de ses conclusions sera adressée à Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur pourront être consultés à la mairie de Saint-Cyr-l'École, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de la Commune de Saint-Cyr-l'École et ce pendant une durée d'une année.

À l'issue de l'enquête publique, la décision d'autorisation, d'autorisation avec prescriptions ou de refus relative à la demande de permis d'aménager sera prise par le Maire de Saint-Cyr-l'École ou par l'Adjoint délégué à l'Urbanisme.

Toute information sur la procédure et le projet pourra être obtenue auprès du service Urbanisme de la Ville de Saint-Cyr-l'École.



SAINT-CYR-L'ÉCOLE⁷
(YVELINES)

ATTESTATION

Direction Générale des Services
JPB/29/07/2021

Objet : Attestation d'affichage de l'avis d'enquête publique sur l'étude d'impact relative au permis d'aménager n° PA07854521B0001 présenté par les Résidences Yvelines Essonne, concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin.

Je soussigné, Monsieur Yves JOURDAN, 1^{er} adjoint au Maire de Saint-Cyr-l'École, assurant en application de l'article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales, la suppléance de Madame Sonia BRAU, Maire de la commune de Saint-Cyr-l'École, atteste que :

- l'avis relatif à l'enquête publique prévue du lundi 28 juin 2021 au jeudi 29 juillet 2021 inclus, portant sur l'étude d'impact relative au permis d'aménager n° PA07854521B0001 présenté par les Résidences Yvelines Essonne, concernant le projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin, a fait l'objet d'un affichage le 11 juin 2021 sur les panneaux administratifs installés sur le territoire communal :

Mairie,
rue du Docteur Vaillant
rue Jean Forest,
rue Victor Hugo
rue Danielle Casanova,
rue Danielle Casanova,
rue de l'Aérostation Maritime,
rue Jean Macé,
boulevard Henri Barbusse,
place Pierre Sépard,
place de la République,
avenue du Colonel Fabien,
rue Gérard Philippe
rue Gabriel Péri.

- cet avis, en outre, a fait l'objet d'un rappel sur les panneaux lumineux d'information de la ville,

- par ailleurs, ledit avis d'enquête publique a été mis en ligne sur le site internet de la commune de Saint-Cyr-l'École le 10 juin 2021.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

A Saint-Cyr-l'Ecole, le 29 juillet 2021

P/le Maire empêché,
le 1^{er} adjoint,



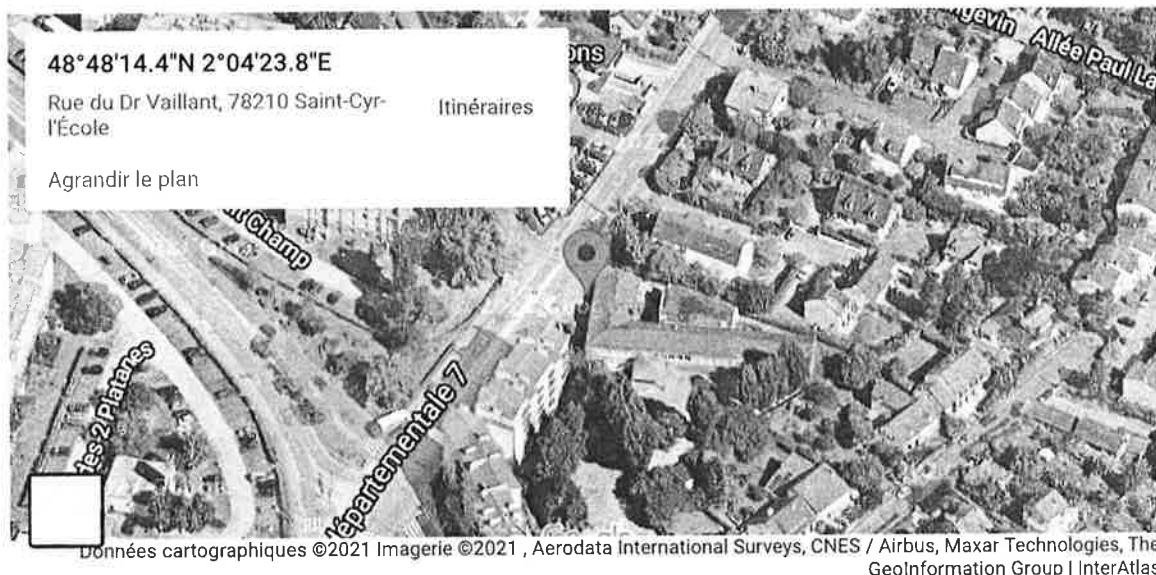
Yves JOURDAN

Photographie certifiée

Identifiant S342HCAD4AA5SYJZ

Date du cliché Le 15/06/2021 à 11h18 CEST (Europe/Paris) - Horodaté par **DigiCert**

Lieu de prise de vue 54 Rue du Dr Vaillant, 78210 Saint-Cyr-l'École, France



Commentaire Affichage avis EP école Paul Langevin

Terminal HUAWEI POT-LX1

Empreinte image c9786e42ed4dd6f9a6f4b40c9ecef9b9c6518ad2398d4f2bb845cd951d5faaaa

Empreinte certificat 1b0b7c7c4321ea2f62d61b9c1adf30a5

Jeton d'horodatage 0x72c96ef0ffe763

Statut Valide - Non révoqué - Expire le 15/06/2024



CertiPhoto ID : S342HCAD4AA5SYJZ - Commentaire : Affichage avis EP école Paul Langevin
Mardi 15 juin 2021 à 11h18 CEST (Europe/Paris) - 54 Rue du Dr Vaillant, 78210 Saint-Cyr-l'École, France

(<https://certi.photo/p?s342hcad4aa5syjz&358817>)



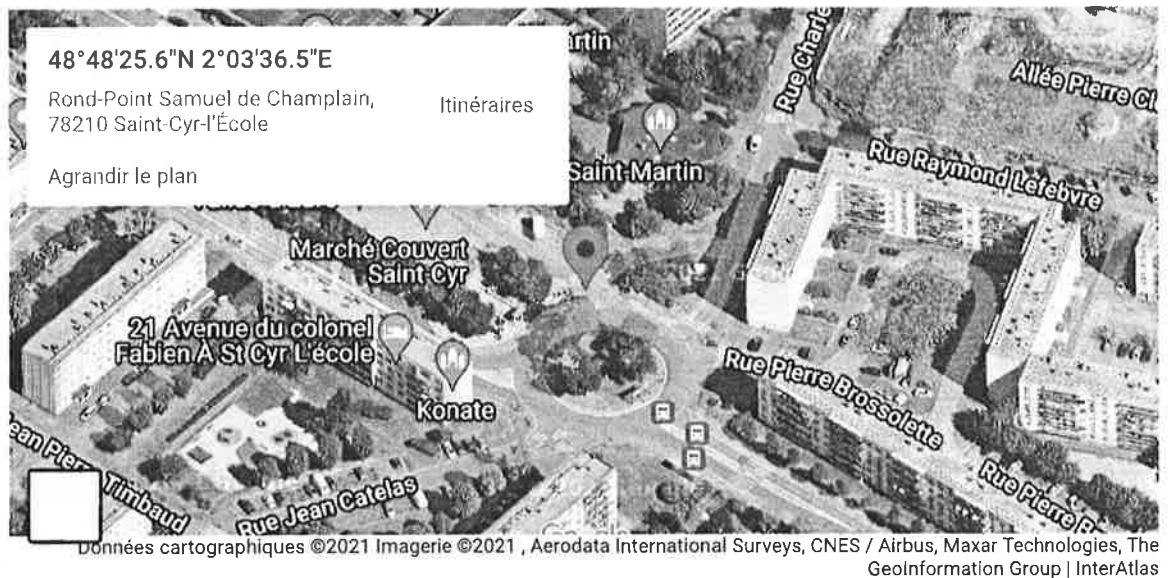
[Signaler ce contenu \(mailto:report@certi.photo?subject=Certificat S342HCAD4AA5SYJZ&body=Signaler un contenu inapproprié](mailto:report@certi.photo?subject=Certificat S342HCAD4AA5SYJZ&body=Signaler un contenu inapproprié)
sur cette photographie. Description du problème :)

Photographie certifiée

Identifiant CS21UICSEE9K5NTX

Date du cliché Le 15/06/2021 à 11h24 CEST (Europe/Paris) - Horodaté par **DigiCert**

Lieu de prise de vue 1 Rue Georges Politzer, 78210 Saint-Cyr-l'École, France



Commentaire Affichage avis EP rond point Samuel de Champlain

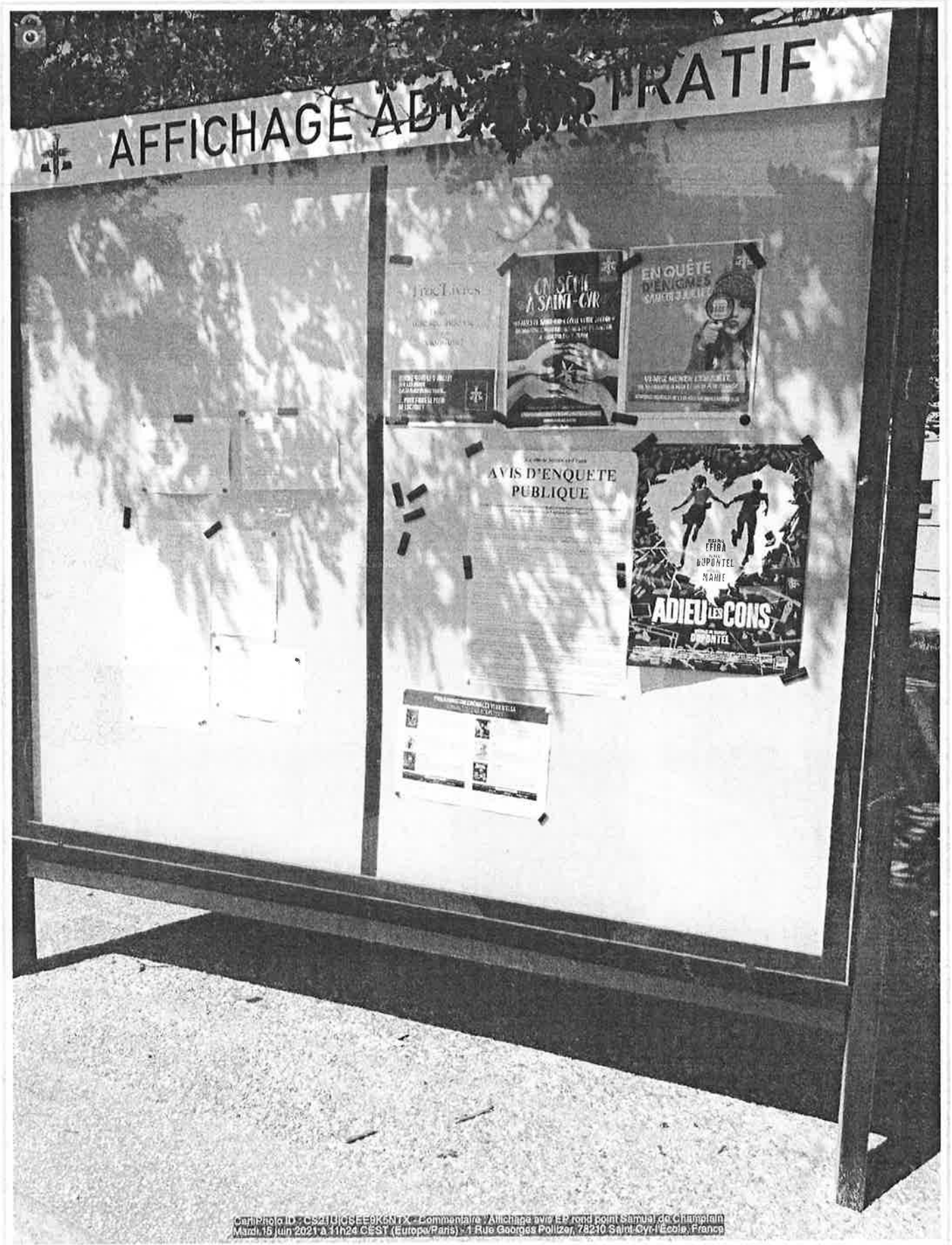
Terminal HUAWEI POT-LX1

Empreinte image 6e2db0554c681f0c18f114b39b89428511023a2bc8d734317c3c24b69894321f

Empreinte certificat fe5d84ec6f5cf2c383157edb85eb0c49

Jeton d'horodatage 0x0561583cc2e61e

Statut Valide - Non révoqué - Expire le 15/06/2024



certiphoto ID : CS21UICSEE9K5NTX - commentaire : Affichage avis EP rond point Samuel de Champlain
Mardi 15 Juin 2021 à 11h24 CEST (Europe/Paris) - Rue Georges Pollitzer, 78210 Saint-Cyr-l'Ecluse, France

(<https://certi.photo/p?cs21uicsee9k5ntx&422986>)



[Signaler ce contenu \(mailto:report@certi.photo?subject=Certificat CS21UICSEE9K5NTX&body=Signaler un contenu inapproprié](mailto:report@certi.photo?subject=Certificat CS21UICSEE9K5NTX&body=Signaler un contenu inapproprié)
sur cette photographie. Description du problème :)

Photographie certifiée

Identifiant ELSDSLZX80QWST0V

Date du cliché Le 15/06/2021 à 11h31 CEST (Europe/Paris) - Horodaté par **DigiCert**

Lieu de prise de vue 16 Rue Roger Henry, 78210 Saint-Cyr-l'École, France



Données cartographiques ©2021 Imagerie ©2021 , Aerodata International Surveys, CNES / Airbus, Maxar Technologies, The GeoInformation Group | InterAtlas

Commentaire Affichage avis EP multi accueil les farfadets

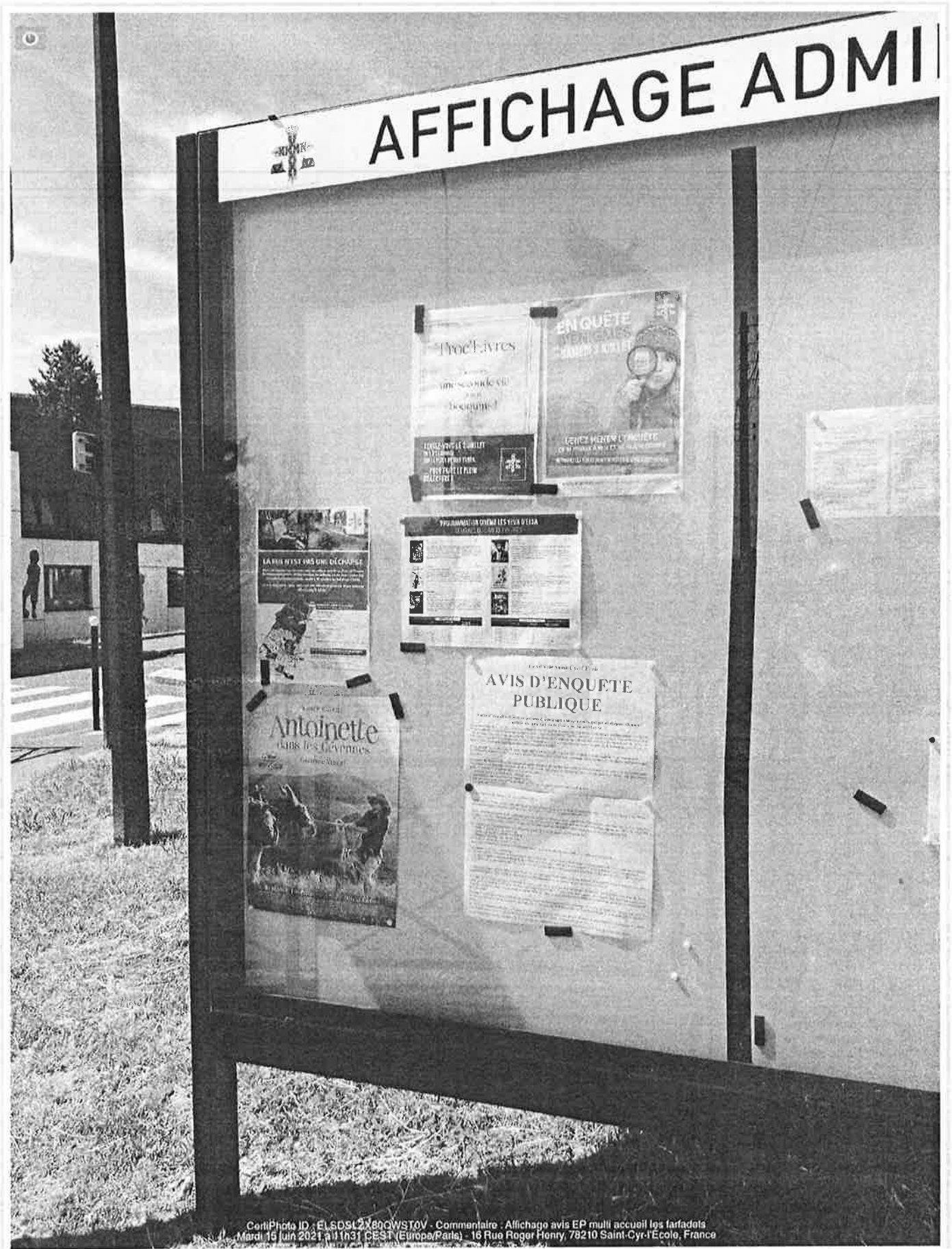
Terminal HUAWEI POT-LX1

Empreinte image 86b31db9938dfc68ac01dbda727e09eb4495818a94a33c8e281b4071c8564196

Empreinte certificat 561d9aea13f62720afe5098dba6a3954

Jeton d'horodatage 0x7495b3a1ddb3cb

Statut Valide - Non révoqué - Expire le 15/06/2024



CertiPhoto ID : ELSDSLZX80QWST0V - Commentaire : Affichage avis EP multi accueil les farfadets
 Mardi 15 Juin 2021, à 1h31 CEST (Europe/Paris) - 16 Rue Roger Henry, 78210 Saint-Cyr-l'Ecole, France

(<https://certi.photo/p?elsdslzx80qwst0v&388667>)

 [Signaler ce contenu \(mailto:report@certi.photo?subject=Certificat ELSDSLZX80QWST0V&body=Signaler un contenu inapproprié sur cette photographie. Description du problème :\)](mailto:report@certi.photo?subject=Certificat%20ELSDSLZX80QWST0V&body=Signaler%20un%20contenu%20inappropri%C3%A9%20sur%20cette%20photographie.%20Description%20du%20probl%C3%Aame%20%3A%3A)

Photographie certifiée

Identifiant NCH5PW15OZSQ9K75

Date du cliché Le 15/06/2021 à 11h40 CEST (Europe/Paris) - Horodaté par **DigiCert**

Lieu de prise de vue Gare de Saint-Cyr, 78210 Saint-Cyr-l'École, France



Données cartographiques ©2021 Imagerie ©2021 , Aerodata International Surveys, CNES / Airbus, Maxar Technologies, The GeoInformation Group | InterAtlas

Commentaire Affichage avis EP gare police municipale

Terminal HUAWEI POT-LX1

Empreinte image a4c6068b8883a0a34281242c91fcd97938dab41068ac38e59bae1ae75a9233b1

Empreinte certificat eb8649ba1f9aac5744f4928f3fa09483

Jeton d'horodatage 0xa52c926069b4a5

Statut Valide - Non révoqué - Expire le 15/06/2024




CertiPhoto ID : NCH5PW15OZSQ9K75 - Commentaire : Affichage avis ER gare police municipale
Mardi 15 juin 2021 à 11h40 CEST (Europe/Paris) - Gare de Saint-Cyr, 78210 Saint-Cyr-l'École, France

(<https://certi.photo/p?nch5pw15ozsq9k75&510933>)



[Signaler ce contenu \(mailto:report@certi.photo?subject=Certificat NCH5PW15OZSQ9K75&body=Signaler un contenu inapproprié](mailto:report@certi.photo?subject=Certificat NCH5PW15OZSQ9K75&body=Signaler un contenu inapproprié)
sur cette photographie. Description du problème :)

Photographie certifiée

Identifiant	0MZQ2UKZHP6EJZBO
Date du cliché	Le 01/07/2021 à 16h49 CEST (Europe/Paris) - Horodaté par DigiCert
Lieu de prise de vue	1 Square de l'Hôtel de ville, 78210 Saint-Cyr-l'École, France  <p>48°47'58.8"N 2°04'01.2"E 78210 Saint-Cyr-l'École Itinéraires Agrandir le plan</p> <p>Données cartographiques ©2021 Imagerie ©2021 , Aerodata International Surveys, CNES / Airbus, Maxar Technologies, The GeoInformation Group InterAtlas</p>
Commentaire	Affichage avis EP mairie
Terminal	HUAWEI POT-LX1
Empreinte image	dc78a56517590d451130308c8afa2e72a232b74000b0a249e0a0e02c83952a8f
Empreinte certificat	aed315c9931985b86d78cc5eeef3178b
Jeton d'horodatage	0x72d327f0f7d841
Statut	Valide - Non révoqué - Expire le 01/07/2024



(<https://certi.photo/p?0mzq2ukzhp6ejzbo&494040>)



[Signaler ce contenu \(mailto:report@certi.photo?subject=Certificat 0MZO2UKZHP6EJZBO&body=Signaler un contenu inapproprié sur cette photographie. Description du problème :\)](mailto:report@certi.photo?subject=Certificat%20MZO2UKZHP6EJZBO&body=Signaler%20un%20contenu%20inappropri%C3%A9%20sur%20cette%20photographie.%20Description%20du%20probl%C3%A8me%20;)



[Contester cette photographie \(mailto:dispute@certi.photo?subject=Certificat 0MZO2UKZHP6EJZBO&body=Contester une photographie. Veuillez expliquer pourquoi vous pensez que cette photo ne reflète pas la réalité :\)](mailto:dispute@certi.photo?subject=Certificat%20MZO2UKZHP6EJZBO&body=Contester%20une%20photographie.%20Veuillez%20expliquer%20pourquoi%20vous%20pensez%20que%20cette%20photo%20ne%20refl%C3%A8te%20pas%20la%20r%C3%A9alit%C3%A9%20;)



[Chercher un autre certificat \(https://certi.photo/fr/search\)](https://certi.photo/fr/search)

DÉCOUVRIR

[Présentation \(/fr/#about\)](#)

[Fonctionnalités \(/fr/#features\)](#)